

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAIRIE DE TRAMOLE
N°2023-10**

Séance du 16 mars 2023

L'andeuX mil vingt trois, le seize mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Jean-Michel DREVET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	10	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERTHIER Marcel, M. BONNET-PIRON Maurice, Mme CHOTEL Pascale, M. DREVET Jean-Michel, M. FLACHER Dominique, M. GUILLAUD Sébastien, Mme MANDON Florence, M. PELLET Philippe, Mme PINEDE Albane, Mme SABATIER Sylvie

ProcuratIon(s) :

Mme GUIVIER Laure donne pouvoir à M. GUILLAUD Sébastien, Mme PIGNEDE Annie donne pouvoir à M. DREVET Jean-Michel

Etai(en)t absent(s) :

M. ORJOLLET David

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GUIVIER Laure, M. PIDOLOT Jean, Mme PIGNEDE Annie

Date de la convocation
10 mars 2023

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//_

et publication du

//_

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. BERTHIER Marcel

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : **1 087 500,00**

Recettes : **1 087 500,00**

Fonctionnement

Dépenses : **620 092,39**

Recettes : **620 092,39**

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	1 087 500,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 087 500,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	620 092,39	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	620 092,39	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Tramolé

Maire DREVET Jean-Michel

